



## 6<sup>ème</sup> SESSION DE LA RÉUNION DES PARTIES CONTRACTANTES 9-14 novembre 2015, Bonn, Allemagne

« Concrétiser la conservation au niveau de la voie de migration »

### RAPPORT DU SECRÉTARIAT

#### INTRODUCTION

Le présent rapport traite du travail effectué par le Secrétariat PNUE/AEWA pendant la période située entre juin 2012 et août 2015.

Le présent rapport comprend sept parties :

1. Effectifs et organisation du Secrétariat,
2. Les questions d'ordre général, qui incluent le recrutement de Parties et la coopération avec d'autres organisations;
3. Communication, gestion de l'information et sensibilisation;
4. Science, mise en œuvre et conformité ;
5. Renforcement des capacités ;
6. Développement de projets et
7. Autres événements et résultats.

Les activités décrites en détails dans d'autres documents de la MOP6 ne sont que mentionnées brièvement dans le présent rapport, en faisant référence au document de fond pertinent présentant le complément d'informations.

Les tâches courantes du Secrétariat de l'Accord, qui incluent la réponse au courrier, l'entretien du vaste réseau de contacts du Secrétariat, les réunions internes avec la CMS, le PNUE et et/ou le Responsable des agences onusiennes, etc. ne sont pas spécifiquement mentionnées dans le présent rapport.

#### 1. EFFECTIFS ET ORGANISATION DU SECRÉTARIAT

##### Changements de personnel

###### *Personnel permanent*

M. Bert Lenten a quitté son poste de Secrétaire exécutif du Secrétariat PNUE/AEWA le 1<sup>er</sup> mai 2011, pour devenir Secrétaire exécutif adjoint du Secrétariat PNUE/CMS. Consécutivement, M. Marco Barbieri a été nommé Secrétaire exécutif par intérim du Secrétariat PNUE/AEWA, poste qu'il a exercé du 2 mai 2011 à octobre 2013. M. Bert Lenten a repris ce rôle jusqu'en mai 2014. Après ces trois années de période intérimaire, le nouveau Secrétaire exécutif du Secrétariat PNUE/AEWA, M. Jacques Trouvilliez, est entré en fonction le 2 juin 2014.

Le poste d'Administrateur associé de programme (Coordinateur de l'Initiative africaine) a été pourvu le 4 mai 2015 à la suite d'un long processus de recrutement. Conformément aux termes de la Résolution 5.21, le Secrétariat PNUE/AEWA a réussi à obtenir une contribution volontaire de l'Office fédéral suisse de l'environnement, qui est venue compléter les 50% des frais de poste approuvés, issus du budget principal, permettant ainsi de garantir un poste à plein temps jusqu'en décembre 2015. Le Secrétariat est reconnaissant envers l'Office fédéral suisse de l'environnement (OFEV) pour cet engagement généreux sur trois ans.

Le poste d'Administrateur associé de programme aidant aux plans d'action par espèce et à la coordination de la mise en œuvre du Plan d'action pour l'Oie naine a été assuré pour trois années supplémentaires, soit jusqu'en 2017. Le Secrétariat est reconnaissant envers l'Agence norvégienne de l'environnement pour le soutien continu qu'elle apporte à ce poste important.

Le poste d'Assistant de programme pour l'Initiative africaine a été généreusement financé pour trois ans (jusqu'en décembre 2015) par le Ministère fédéral allemand de l'Environnement, de la Protection de la Nature, de la Construction et de la Sécurité nucléaire (BMUB).

#### Personnel temporaire

Le Secrétariat PNUE/AEWA a engagé un Assistant de programme à temps partiel pour aider à la préparation logistique de la MOP6 à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2014 au 31 décembre 2015.

#### Stagiaires

Le Secrétariat PNUE/AEWA participe au Programme de stages de la Famille CMS. Dans le cadre de ce programme, les stagiaires suivants ont appuyé les travaux du Secrétariat pendant la période considérée:

<b>Nom</b>	<b>Nationalité</b>	<b>Principales tâches menées à bien pendant la période mentionnée</b>
Mme Lidia Tiflova	Russe	Contribution à la préparation de la réunion sur l'Oie naine (LWfG) en novembre 2012, Grèce
Mme Carolina Corrales Duque	Colombienne	Aide à la compilation de la publication de la Série Grand public de l'AEWA sur les oiseaux migrateurs et les réseaux électriques ; soutien du Fonds de petites subventions de l'AEWA et préparation des résumés de neuf ISSAP pour le site Web de l'AEWA 2012-2013
Mme Ann-Kathrin Scheuerle	Allemande	Soutien à l'organisation de la campagne de la JMOM
Mme Melanie Jakuttek	Allemande	Soutien à l'organisation de la campagne de la JMOM et promotion de cette dernière par le biais des médias sociaux - 2013
Mme Jessica Roy	Française	Soutien au Secrétaire exécutif par intérim de l'AEWA. Traductions en français et rédaction de documents.
Mme Helena Coelho	Brésilienne	Soutien à la production de vidéos de promotion de la JMOM 2014 et à un atelier de formation des formateurs de l'AEWA au Kenya.
M. Martin Bangratz	Autrichien	Soutien aux travaux de l'Équipe commune de gestion de l'information, communication et de sensibilisation des Secrétariats PNUE/CMS et PNUE/AEWA, avec une attention toute particulière pour le travail lié à la campagne de la JMOM 2015, les médias sociaux ainsi que le concept et la production du logo de la/du MOP6/20 <sup>ème</sup> anniversaire de l'AEWA.
Mme Weiji Ma	Chinoise	Soutien aux travaux de l'Équipe commune de gestion de l'information, communication et de sensibilisation des Secrétariats PNUE/CMS et PNUE/AEWA, avec une attention toute particulière pour le travail lié à la campagne mondiale de la JMOM 2015.
M. Lukas Bickhove	Allemand	Soutien aux travaux de l'Équipe commune de gestion de l'information, communication et de sensibilisation des Secrétariats PNUE/CMS et PNUE/AEWA, avec une attention toute particulière pour le soutien des médias sociaux à la campagne mondiale de la JMOM 2015.
M. Brendan Shepard	Français/Américain	Soutien au cycle d'établissement des rapports nationaux pour la MOP6 – vérification des rapports nationaux et correspondance avec les répondants nationaux désignés
Mme Helga Karsten	Russe	Soutien aux travaux de l'Équipe commune de gestion de l'information, communication et de sensibilisation

		des Secrétariats PNUE/CMS et PNUE/AEWA, avec une attention toute particulière pour le travail lié à la communication (audiovisuel, médias sociaux et presse) concernant la MOP6 de l'AEWA.
--	--	--

## **Organisation du Secrétariat**

L'organisation du Secrétariat présentée ci-dessous a été mise en place le 1<sup>er</sup> septembre 2015, en prenant en compte les changements de personnel mentionnés ci-dessus intervenus pendant la période triennale en cours.

Les membres du personnel et les unités travaillent en collaboration, en tant qu'équipe, interagissant tous les jours les uns avec les autres sur des questions transversales. Ils sont divisés en quatre domaines de travail principaux (comme décrit à l'annexe 1 – Structure organisationnelle et à l'annexe II - Composition du personnel du Secrétariat PNUE/AEWA).

Chaque membre du personnel a un plan de travail annuel faisant l'objet d'une revue à mi-parcours et d'une approbation par son superviseur. L'ensemble des plans de travail sont examinés par le Secrétaire exécutif afin de renforcer les synergies entre les unités et d'éviter la duplication des efforts. Le Secrétariat fait néanmoins face à une série de défis concernant l'exécution de son mandat et se trouve sous une forte pression. Ceci s'explique par le nombre toujours croissant de services à fournir : sans la prolongation des postes à temps partiel financée par des contributions volontaires et le soutien des stagiaires, le Secrétariat n'aurait pas été en mesure de fournir les services demandés ainsi que les documents à examiner à la MOP6.

Le budget principal couvre 6,75 postes équivalents temps plein (ETP), alors que les contributions volontaires et les économies réalisées ont permis la création de 3,25 postes équivalents temps plein jusqu'au 31 décembre 2015. Le Secrétariat se compose actuellement de 11 membres du personnel (voir Annexe 2), 6 administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur (personnel de catégorie P) et 5 membres des services généraux (personnel de catégorie G).

Les quatre unités au sein du Secrétariat sont les suivantes :

**Unité de la direction exécutive** - composée d'un poste P4, d'un poste P2, d'un poste G5 et d'un 0,3 poste temporaire G4

Le Secrétaire exécutif est chargé des domaines suivants : gestion générale, élaboration de politiques, liaison avec les Parties, gouvernement du dépositaire, pays hôte, Comité permanent, Famille CMS, PNUE et d'autres accords multilatéraux sur l'environnement (AME) et recrutement de nouvelles Parties.

Les autres membres du personnel de cette unité apportent leur aide au Secrétaire exécutif pour la gestion des ressources humaines et financières, en étroite coopération avec l'Unité de gestion administrative et financière PNUE/CMS, la collecte de fonds, les infrastructures des bureaux (comme les questions ayant trait aux systèmes informatiques et les achats), la planification des missions, la préparation logistique des Réunions des Parties et des réunions du Comité permanent, la rédaction et le contrôle de la documentation pour les réunions et les affaires juridiques en liaison avec le PNUE et le dépositaire.

**Unité scientifique, de mise en oeuvre et de conformité** – composée d'un poste P3, d'un poste P2 financé au moyen de contributions volontaires et d'un poste G4 (0,75 couvert par le budget principal et 0,25 couvert par les économies réalisées)

Cette unité soutient directement le Comité technique, organisant ses réunions et facilitant ses travaux, y compris par la modération de l'Espace de travail en ligne du TC.

Elle dirige la plupart des tâches liées à la mise en oeuvre : gestion des et soutien aux Groupes de travail internationaux par espèce et des Groupes d'experts internationaux par espèce qui coordonnent la mise en oeuvre des plans d'action et de gestion de l'AEWA, développement et gestion des projets relatifs à la mise en oeuvre (voir section 4 ci-dessous), production ou supervision de divers documents, y compris les modifications apportées aux annexes de l'Accord, rapports obligatoires (tel que le Rapport sur l'état de conservation, voir le document AEWA/MOP6.14), plans d'action par espèce et plans de gestion par espèce

(voir le document AEWA/MOP6.16 et les documents AEWA/MOP6.25 à 32) et Lignes directrices de conservation (voir à titre d'exemple les documents AEWA/MOP6.35 à 6.37).

L'Unité gère aussi les opérations pour la *Procédure d'évaluation de la mise en œuvre (IRP)* (voir le document AEWA/MOP6.17) de même que la production documentaire pour les réunions des organes dirigeants (MOP, StC et TC) et est chargée de la rédaction des rapports pour les réunions du TC et du StC.

L'unité assure la supervision générale du Fonds de petites subventions de l'AEWA (SGF).

Elle coordonne également l'élaboration des documents stratégiques et opérationnels, tels que le Plan stratégique de l'AEWA, notamment en facilitant le suivi des progrès accomplis dans sa mise en œuvre. L'appui au processus d'élaboration des rapports nationaux est assuré par le développement et la révision des formats de rapport national ainsi que par une analyse simplifiée des rapports nationaux soumis.

En outre, l'unité organise régulièrement de nombreuses réunions et ateliers relatifs à diverses tâches de mise en œuvre et produit également les Séries techniques de l'AEWA et certains numéros de la Série Grand public destinés à la publication.

**Unité de l'Initiative africaine** – actuellement composée d'un poste P2 (financé à 50% par le budget principal et à 50% par les contributions volontaires) et d'un poste G4 (tributaire des contributions financières volontaires)

Cette unité a pour tâche principale, en étroite collaboration avec l'Unité scientifique, de mise en œuvre et de conformité, de promouvoir la mise en œuvre du Plan d'action pour l'Afrique (pour en savoir plus, voir le document AEWA/MOP6.11). Ceci implique l'organisation de nombreuses réunions de l'AEWA dans la région africaine (y compris les réunions pré-MOP africaines, les ateliers de renforcement des capacités, notamment les ateliers de formation des formateurs sur la conservation des voies de migration et les ateliers de formation sur les rôles et responsabilités des points focaux nationaux, ainsi que les ateliers visant à promouvoir l'adhésion à l'Accord), la gestion et l'administration du Fonds de petites subventions de l'AEWA (SGF) dans la région africaine, le soutien à la collecte de fonds pour certaines activités dans la région africaine, en offrant des services consultatifs aux points focaux nationaux de l'AEWA et aux autres parties prenantes en Afrique, et le recrutement de nouvelles Parties en Afrique.

**Unité de communication** – composée d'un poste P2 et d'un poste G4 (financés à 50% par le budget principal et 0,3 couverts par les économies réalisées)

Depuis janvier 2014, cette unité fait partie intégrante d'une unité commune pilote AEWA/CMS pour la communication, la gestion de l'information et la sensibilisation, permettant ainsi une certaine spécialisation du personnel dans les domaines des communications, de la gestion des sites Web et de l'information (notamment la gestion de différents outils communs tels que le système de rapport national en ligne et la coordination du processus d'élaboration des rapports nationaux), ainsi que des services de presse, de conception et d'édition, des événements spéciaux et du soutien des médias sociaux apporté aux deux Secrétariats (pour en savoir plus, voir la section 3 ci-dessous et le document AEWA MOP6.10). L'unité commune est chargée de l'organisation de la campagne annuelle de la Journée mondiale des oiseaux migrateurs (JMOM).

## 2. GESTION GÉNÉRALE

### Recrutement de Parties

Depuis la MOP5, dix nouvelles Parties contractantes ont adhéré à l'AEWA (dont neuf de la région africaine), portant ainsi le nombre total de Parties à 75.

Le Zimbabwe est devenu Partie contractante le 1<sup>er</sup> juin 2012. Le Gabon et le Maroc sont devenus Parties contractantes le 1<sup>er</sup> décembre 2012. Le Swaziland est devenu Partie contractante en janvier 2013. La Côte d'Ivoire et l'Islande sont devenues Parties contractantes le 1<sup>er</sup> juin 2013. Le Burkina Faso est devenu Partie contractante le 1<sup>er</sup> octobre 2013. Le Rwanda et le Burundi sont devenus Parties contractantes,

respectivement, le 1<sup>er</sup> septembre 2014 et le 1<sup>er</sup> octobre 2014. La Mauritanie est devenue Partie contractante le 1<sup>er</sup> mai 2015.

En plus, d'importants progrès ont été réalisés dans le processus d'adhésion de certains États africains de l'aire de répartition non Parties. Des informations détaillées sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre de l'Initiative africaine et du Plan d'action pour l'Afrique de l'AEWA sont présentées dans le document AEWA/MOP6.11.

Une conférence internationale « *Nouvelles approches de la conservation de la biodiversité* » s'est tenue à Minsk, Biélorussie, les 21 et 22 mai 2015. Le Secrétaire exécutif a participé à une table ronde sur l'AEWA présidée par le Ministre adjoint des Ressources naturelles et de la Protection de l'Environnement. Le Président de la Biélorussie a entre-temps signé un décret pour que son pays adhère à l'AEWA à compter de janvier 2016.

### **Réunions du Comité permanent de l'AEWA**

Entre la MOP5 et la MOP6, le Comité permanent s'est réuni trois fois. Pour consulter le rapport des activités du Comité permanent, veuillez-vous référer au document AEWA/MOP6.6.

La 8<sup>ème</sup> réunion du Comité permanent s'est tenue consécutivement à la MOP5, le 18 mai 2012 à La Rochelle, sur l'aimable invitation du Gouvernement français. Des informations concernant la réunion sont disponibles sur le site de l'AEWA à l'adresse suivante :

<http://www.unep-awea.org/en/meeting/8th-meeting-awea-standing-committee>

La 9<sup>ème</sup> réunion du Comité permanent a eu lieu à Trondheim, Norvège, les 18 et 19 septembre 2013, sur l'aimable invitation de l'Agence norvégienne de l'environnement. Des informations sur la réunion sont disponibles à l'adresse suivante :

<http://www.unep-awea.org/en/meeting/9th-meeting-awea-standing-committee>

La 10<sup>ème</sup> réunion du Comité permanent s'est tenue à Kampala, Ouganda, du 8 au 10 juillet 2015, sur l'aimable invitation du Ministère de l'Environnement, du Tourisme et des Antiquités. Des informations sur la réunion sont disponibles à l'adresse suivante :

<http://www.unep-awea.org/en/meeting/10th-meeting-awea-standing-committee>

### **Réunions du Comité technique de l'AEWA**

Entre la MOP5 et la MOP6, le Comité technique de l'AEWA s'est réuni deux fois. Pour consulter le rapport des activités du Comité technique, veuillez vous référer au document AEWA/MOP6.7.

La 11<sup>ème</sup> réunion du Comité technique s'est tenue à Accra, Ghana, du 27 au 30 août 2012, sur l'aimable invitation de la Commission forestière du Ghana (Division de la Faune sauvage). Des informations sur la réunion sont disponibles à l'adresse suivante : [http://www.unep-awea.org/meetings/en/tc\\_meetings/tc11/tc11.htm](http://www.unep-awea.org/meetings/en/tc_meetings/tc11/tc11.htm)

La 12<sup>ème</sup> réunion du Comité technique a été organisée par le Secrétariat sur le campus de l'ONU, à Bonn, Allemagne, du 3 au 6 mars 2015. Des informations sur cette réunion sont disponibles à l'adresse suivante : <http://www.unep-awea.org/en/meeting/12th-meeting-awea-technical-committee>.

### **Coopération stratégique avec d'autres organisations**

#### *Conservation de la Flore et de la Faune arctiques (CFFA)*

Une Résolution de Coopération (RoC) entre les Secrétariats de la CFFA et du PNUE/AEWA a été signée le 12 juillet 2012. L'objet de cette RoC est de fournir un cadre de coopération et d'entente et de faciliter la collaboration entre les Parties, afin d'atteindre leurs buts et objectifs communs relatifs à la conservation des oiseaux migrateurs de l'Arctique et de leurs habitats. Les activités du Groupe de travail CBird (groupe de

travail sur les oiseaux de mer circumpolaires), notamment, présentent un fort intérêt pour l'AEWA. Le Secrétariat PNUE/AEWA est représenté dans ce groupe de travail par l'Administrateur technique. Après la signature d'une ROC similaire entre la CFFA et le Secrétariat PNUE/CMS, un programme de travail trilatéral commun CFFA/CMS/AEWA a été élaboré.

La première initiative pratique de ces organisations pour lancer leur coopération a été de recueillir des fonds pour un projet visant à développer une analyse des oiseaux migrateurs nichant dans l'Arctique, sur la base de l'Indice des tendances des espèces de l'Arctique (ASTI). Le projet a pour but d'analyser, à partir de plusieurs sources, les données existantes relatives aux tendances des populations d'oiseaux migrateurs nichant dans l'Arctique, afin de mieux comprendre les schémas de déclin, permettant ainsi l'identification de régions, taxons et habitats sur lesquels s'exercent les menaces les plus imminentes et classer par priorité les efforts de conservation. Les Secrétariats PNUE/CMS et PNUE/AEWA ont réussi à obtenir des fonds du PNUE. Les résultats ont été incorporés dans l'Évaluation de la biodiversité arctique (ABA), publiée par la CFFA en mai 2013.

Le tout premier congrès sur la biodiversité de l'Arctique a été organisé à Trondheim, Norvège, du 2 au 4 décembre 2014, par le Secrétariat de la CFFA et l'Agence norvégienne de l'environnement. Faisant suite à l'ABA, le congrès a réuni quelque 450 scientifiques, décideurs et autres parties prenantes de l'Arctique, qui se sont entretenus des résultats et des recommandations clés de l'ABA, ainsi que des mesures à prendre.

En plus de participer à plusieurs sessions sur des sujets tels que le rôle du prélèvement de faune sauvage dans la conservation de la biodiversité de l'Arctique, et d'identifier et de sauvegarder les zones protégées/sensibles, le Secrétariat a facilité le groupe de travail d'Afrique-Eurasie relevant de l'Initiative des oiseaux migrateurs de l'Arctique de la CFFA (AMBI). Le Secrétaire exécutif de l'AEWA a pris part à un groupe de discussion sur la coopération internationale et les conventions mondiales, ainsi que leur rôle dans la prise en main de la biodiversité de l'Arctique.

À la suite du congrès, une réunion de travail s'est tenue le 5 décembre 2014, réunissant près de 25 participants, afin de finaliser les programmes de travail sur les voies de migration relevant de l'AMBI. Le Secrétariat PNUE/AEWA a facilité la session du programme de travail sur la voie de migration d'Afrique-Eurasie, qui propose des activités liées à la Guinée-Bissau, à l'Oie naine et au reboisement islandais.

Le programme de travail de l'AMBI pour toutes les voies de migration a été adopté lors de la réunion ministérielle du Conseil de l'Arctique le 29 avril 2015, par une déclaration ministérielle formulée de la sorte: « [Considérant] l'importance des nombreuses espèces d'oiseaux migrateurs nichant dans l'Arctique pour les communautés de l'Arctique et du reste du monde, nous saluons le Plan d'action de l'Initiative en faveur des oiseaux migrateurs de l'Arctique, et invitons tous les participants et observateurs du Conseil de l'Arctique à contribuer à cette initiative, afin d'améliorer la santé des populations d'oiseaux migrateurs et des écosystèmes dont ils dépendent ».

#### Partenariat pour la Conservation des oiseaux d'eau migrateurs et de leurs habitats (Partenariat post-WOW)

Le Partenariat de la Voie de migration, auquel participent BirdLife International, Wetlands International, le Secrétariat de la Convention de Ramsar sur les zones humides et le Secrétariat PNUE/AEWA, a été formé à l'issue de la conclusion du projet PNUE-FEM sur les voies de migration d'Afrique-Eurasie, Wings Over Wetlands (WOW), en 2010. Son objectif est de mettre à profit des partenariats institutionnels efficaces, conçus dans le contexte du projet bénéficiant du FEM, et d'essayer de traduire les résultats obtenus dans le cadre du WOW en un programme collaboratif à long terme, à l'échelle de la voie de migration, pour la conservation des oiseaux d'eau migrateurs et l'utilisation judicieuse des zones humides le long de la voie de migration d'Afrique-Eurasie.

Depuis la première réunion du Partenariat de la Voie de migration, en février 2011, le Secrétariat PNUE/AEWA a endossé le rôle de Secrétariat pour ce dernier, tandis que BirdLife International assumait la fonction de président. Une réunion informelle en face à face du Partenariat de la Voie de migration s'est tenue en novembre 2012 à Bonn sur l'invitation du Secrétariat PNUE/AEWA. Des options pour la convocation d'une réunion formelle sont toujours en cours d'examen, réunion qui devra, entre autres, reformuler les fonctions du Partenariat, clarifier le rôle des membres, du président et du Secrétariat, et élaborer un plan de travail à court terme.

### BirdLife International / Société britannique royale de protection des oiseaux (RSPB)

En mai 2013 et en mai 2014, le Secrétariat PNUE/AEWA s'est réuni au Royaume-Uni avec BirdLife International et la Société britannique royale de protection des oiseaux (RSPB). C'est au cours de ces réunions, notamment, que les idées pour le groupe de travail sur l'énergie et le groupe de travail pan-méditerranéen sur l'abattage illégal d'oiseaux ont vu le jour. La COP11 de la CMS a convenu de l'établissement de ces deux groupes de travail en novembre 2014.

### Levée de fonds

Depuis janvier 2012, un montant total de 1 550 323 € a été engagé à titre de contributions volontaires (264 796 € en 2012 ; 405 288 € en 2013 ; 406 704 € en 2014 ; 473 535 € entre janvier et août 2015).

Ces contributions volontaires ont été affectées à la coordination et à la mise en œuvre du Plan d'action international pour l'Oie naine, à la coordination de l'Initiative africaine, à l'élaboration de la stratégie de communication, à l'organisation de la Journée mondiale des oiseaux migrateurs, au projet conjoint de la Famille CMS/BirdLife International/Agence internationale pour les énergies renouvelables (IRENA) pour le développement d'une étude sur la question des technologies d'énergies renouvelables et des oiseaux migrateurs et au Fonds de petites subventions 2012, à l'organisation de la MOP6 et à la production de divers documents et produits pour la MOP6.

Le Secrétariat PNUE/AEWA souhaite exprimer sa gratitude pour l'aide financière reçue pour la mise en œuvre de l'Accord depuis 2012. Il convient toutefois de noter que cette aide est toujours très en-dessous du montant estimé nécessaire pour mettre en œuvre l'Accord de façon satisfaisante.

La levée de fonds est devenue de plus en plus difficile au cours de ces dernières années en raison de la crise financière mondiale. Les fonds nécessaires à la préparation de tous les documents indispensables ne pouvant pas être mobilisés par le biais de contributions volontaires, le Secrétariat a dû annuler l'Étude du réseau de sites et reporter à plus tard d'autres documents incombant au Comité technique.

Pour la même raison, le Secrétariat a décidé de produire en interne le rapport obligatoire sur l'élaboration et la mise en œuvre des plans d'action internationaux par espèce et des plans de gestion par espèce, malgré le nombre très limité de personnel disponible.

### Préparation de la MOP6

Au moment de la rédaction du présent rapport, les préparatifs de la 6<sup>ème</sup> Réunion des Parties À l'AEWA (MOP6) sont entrés dans leur dernière phase. En l'absence d'un pays d'accueil, MOP6 se tiendra sur le campus de l'ONU, à Bonn, en utilisant les installations de conférence disponibles.

Grâce à des contributions volontaires des gouvernements de l'Allemagne, de la Suisse, de la République tchèque et du Luxembourg, le Secrétariat pourra couvrir tous les coûts de la préparation logistique de la réunion et une partie de ceux permettant de financer la participation des délégués parrainés.

Pour plus de détails relatifs aux préparatifs techniques et logistiques pour la réunion, veuillez consulter le site Web de la MOP6 en vous rendant sur :

[http://www.unep-aewa.org/meetings/en/mop/mop5\\_docs/mop5\\_fr.htm](http://www.unep-aewa.org/meetings/en/mop/mop5_docs/mop5_fr.htm)

Pour mettre en lumière l'objectif global de l'AEWA, c'est-à-dire de mettre en œuvre la conservation des voies de migration en facilitant la collaboration et la coopération entre les parties prenantes le long de ces itinéraires de migration aux niveaux national et international, le slogan de la prochaine MOP6 est : *Concrétiser la conservation au niveau de la voie de migration.*

## **Célébration du 20<sup>ème</sup> anniversaire de l'AEWA**

L'année 2015 est celle du 20<sup>ème</sup> anniversaire de l'AEWA. Pour marquer cet important événement, le Secrétariat a entrepris diverses activités :

### Logo

Le Secrétariat a produit un logo combiné pour la MOP6 et le 20<sup>ème</sup> anniversaire, pour marquer ces deux événements spéciaux.

### Articles sur le site Web à l'occasion du 20<sup>ème</sup> anniversaires

Le Secrétariat a développé un diaporama dédié aux « personnes en coulisses » comprenant plus de 20 articles individuels. Ils seront publiés tout au long de l'année 2015 afin de mettre en lumière le travail et le dévouement de nombreux fonctionnaires gouvernementaux, de représentants d'ONG, d'experts, de consultants, ainsi que de parties prenantes et de personnel de projet dont le soutien est à la base de l'Accord. Ces articles sont disponibles à l'adresse suivante : <http://www.unep-aewa.org/news>

### Beau livre

À l'occasion du 20<sup>ème</sup> anniversaire de l'AEWA, le Secrétariat prévoit la production d'un beau livre illustré, contenant des photos de grande qualité de 20 espèces de l'AEWA. Cette production a été généreusement financée par les Pays-Bas, pays dépositaire de l'Accord, et l'Allemagne, pays hôte du Secrétariat.

### MOP6 20<sup>ème</sup> anniversaire et réception

Il est prévu de dédier une partie de la première journée de réunion de la MOP6 à la célébration du 20<sup>ème</sup> anniversaire. À cet effet, le Secrétariat, en étroite collaboration avec le gouvernement de l'Allemagne, prévoit également d'inviter les délégués de la MOP6 à une réception qui se tiendra le premier soir de la réunion pour célébrer les vingt ans de l'AEWA.

## **3. COMMUNICATION, GESTION DE L'INFORMATION ET SENSIBILISATION**

Avec l'accord des présidents des Comités permanents de la CMS et de l'AEWA, le Secrétaire exécutif de la CMS a mis en place le 27 janvier 2014 une *Équipe commune de gestion de l'information, de communication et de sensibilisation* (IMCA), à titre d'initiative pilote permettant de démontrer les avantages de services partagés entre la CMS et l'AEWA.

Avec l'Accord du Secrétaire exécutif par intérim de l'AEWA alors en poste, l'Administrateur chargé de l'information du Secrétariat PNUE/AEWA a été nommé coordinateur de cette nouvelle équipe, composée des cinq membres du personnel et consultants suivants :

*Administrateur chargé de l'information et coordinateur de l'équipe commune*, Secrétariat PNUE/AEWA

*Assistant chargé de l'information*, Secrétariat PNUE/AEWA, à temps partiel

*Administrateur associé chargé de l'information*, Secrétariat PNUE/CMS (jusqu'au 31 décembre 2014)

*Assistant principal chargé de l'information du public*, Secrétariat PNUE/CMS

*Rédacteur conseil*, Secrétariat PNUE/CMS.

Un consultant en informatique du Secrétariat PNUE/CMS a été nommé pour six mois à partir d'avril 2015 et le Secrétaire exécutif du PNUE/CMS a décidé d'affecter un autre poste d'*Assistant chargé de l'information* à temps partiel du Secrétariat PNUE/CMS à l'IMCA à partir du 1<sup>er</sup> juin 2015.

La nouvelle équipe est directement supervisée par le Secrétaire exécutif de la CMS. En 2014, ses efforts se sont principalement tournés vers le projet de site Web de la Famille CMS, la Journée mondiale des oiseaux migrateurs (JMOM) en mai 2014 et la préparation de la COP11 de la CMS, qui s'est tenue en novembre 2014.

L'année 2015 est principalement dédiée à l'élaboration de la nouvelle stratégie de communication (Documents StC10.25 et StC10.DR.10), la préparation de la MOP6 et du 20<sup>ème</sup> anniversaire de l'AEWA, et la Journée mondiale des oiseaux migrateurs 2015. Cette dernière a été célébrée les 9 et 10 mai 2015 autour du thème central : *Pour une énergie respectueuse des oiseaux !* Son objectif était de mettre en lumière et de



promouvoir les lignes directrices élaborées par la CMS et l'AEWA sur l'énergie renouvelable et les lignes électriques.

Afin d'être soumise à la COP11 de la CMS (Quito, Équateur, 4-9 novembre 2014), une *Analyse du partage des services communs par les instruments de la Famille CMS* a été préparée par le Secrétariat PNUE/CMS et publiée le 5 septembre 2014 (UNEP/CMS/Doc16.2) après avoir reçu les commentaires des présidents des Comités permanents de la CMS et de l'AEWA.

La Résolution 11.3 (MOP Inf.6.3) de la CMS, adoptée par les Parties à la CMS à Quito, demande une analyse indépendante à soumettre aux organismes décideurs de la Famille CMS au sens large, présentant les implications juridiques, financières, opérationnelles et administratives des actions pour renforcer les synergies. Au cours de l'été 2015, le Secrétariat de la CMS a chargé des consultants de réaliser cette analyse indépendante. De nombreux membres du personnel de l'AEWA ont été interviewés par les consultants le 2 juillet 2015 et invités à fournir des commentaires sur une version préliminaire de cette analyse publiée en août 2015. L'analyse indépendante finale, y compris une annexe présentant l'ensemble des commentaires reçus, a été fournie le 8 septembre 2015. Ce document - AEW/MOP Inf.6.8 - est soumis pour examen. Le Comité permanent de la CMS examinera cette question à sa 44<sup>ème</sup> réunion le 14 octobre 2015 et le résultat de la discussion pourra être consulté sur la page Web de l'AEWA MOP6. La 6<sup>ème</sup> session de la Réunion des Parties à l'AEWA est invitée à examiner le processus et à prendre une décision sur la marche à suivre concernant les synergies, telles que les domaines de services communs partagés et un Secrétaire exécutif conjoint (voir aussi l'annexe 1 du rapport du Comité permanent AEW/MOP6.6).

#### **Vue d'ensemble des publications et des sites Web de l'AEWA (juin 2012 – mai 2015)**

Les différentes unités au sein du Secrétariat produisent les documents à publier ou à diffuser à travers différents moyens de communication. L'IMCA est responsable du stade ultime de la production de ces documents.

#### **Publications :**

- Texte de l'Accord de l'AEWA (2012-2015) – anglais/français
- Compte rendu de la MOP5 – anglais/français
- Lignes directrices d'adhésion – arabe/anglais/français/portugais/russe

#### **Autre matériel d'information**

- Concept de logo pour le groupe de travail international de l'AEWA sur l'Aigrette vineuse,
- Bannières pour les espèces telles l'Aigrette vineuse, l'Oie à bec court, la Grue royale et le Bec-en-sabot du Nil
- Autocollants portant le logo pour les groupes de travail internationaux de l'AEWA sur l'Aigrette vineuse, le Râle à miroir, l'Oie à bec court, le Crabier blanc, le Flamant nain, la Barge à queue noire, l'Oie naine, l'Ibis chauve, la Bernache à cou roux, le Vanneau sociable, la Grue royale et le Bec-en-sabot du Nil

#### **Journée mondiale des oiseaux migrateurs (JMOM) : matériel d'information pour les campagnes menées entre 2013 et 2015**

- Affiche JMOM – anglais/français/espagnol/allemand
- Carte postale JMOM – anglais/français/espagnol
- Autocollant de l'affiche JMOM – anglais/français/espagnol
- Autocollant du logo JMOM
- Programme du concert JMOM – anglais/allemand
- Affiche du concert JMOM – anglais/allemand
- Carte postale du concert JMOM en 2015 – allemand
- Bande annonce JMOM

## Sites Web :

- Lancement du nouveau **site Web de l'AEWA** (mai 2014) en tant que part du projet de sites Web de la Famille CMS
- Mise à jour de **l'espace de travail du Comité technique de l'AEWA** (mise à jour Drupal 7 dans le contexte d'un projet de la Famille CMS consistant à élaborer des espaces de travail pour les autres organismes consultatifs techniques/scientifiques de la CMS, d'ASCOBANS et d'EUROBATS)
- **Site Web dédié au piégeage/à l'abattage illégal d'oiseaux** [www.illegalbirdkilling.aewa.info](http://www.illegalbirdkilling.aewa.info). Le site Web a été élaboré en interne par l'Administrateur de l'AEWA chargé de l'information et tout le contenu du site Web a été développé par l'Unité scientifique, de mise en œuvre et de conformité, qui se charge aussi de son entretien courant.
- **Sites Web dédiés à la Journée mondiale des oiseaux migrateurs (JMOM)** pour les campagnes annuelles de 2013 à 2015
- **Les sites Web des groupes de travail internationaux par espèce** sont disponibles pour les coordinateurs des différents groupes de travail à partir du modèle du site Web dédié à l'Oie naine (<http://lesserwhitefrontedgoose.aewa.info/>). Le Secrétariat PNUE/AEWA a rendu disponible le cadre de base pour les sites Web dédiés à plusieurs groupes de travail internationaux par espèce de l'AEWA, y compris, mais sans s'y limiter, les sites Web pour la Bernache à cou roux, l'Oie à bec court et le Vanneau sociable. Des directives sur la mise en place et l'utilisation des sites Web sont fournies par l'Unité scientifique, de mise en œuvre et de conformité.

## Médias sociaux

Des comptes sur Facebook pour l'AEWA ainsi que pour la Journée mondiale des oiseaux migrateurs (JMOM) ont été créés et font l'objet d'un entretien régulier. C'est surtout le compte Facebook JMOM qui est beaucoup utilisé et aide à promouvoir la campagne, notamment durant les mois importants précédant le week-end de la JMOM. Des comptes Twitter, Youtube et Flickr pour la JMOM ont également été créés et sont utilisés pour aider à soutenir la campagne annuelle.

## **4. SCIENCE, MISE EN ŒUVRE ET CONFORMITÉ**

Après la MOP5, le Secrétariat PNUE/AEWA a travaillé à la mise en œuvre et à l'élaboration de plans d'action internationaux par espèce et de gestion des espèces de l'AEWA (ISSAPs et ISSMPs). Six ISSAPs ont été présentés pour examen par le Comité permanent (documents AEWA/MOP6.25 à 30). En outre, le premier Plan d'action multi-espèces de l'AEWA pour les oiseaux marins côtiers du système de courants de Benguela est en cours de rédaction et sera disponible, afin d'être soumis à la MOP6. Les critères d'accord de priorité à des populations de l'AEWA pour qu'elles fassent l'objet de plans d'action et de gestion, et de retrait d'ISSAP, ont été examinés par le TC12 (document AEWA/MOP6.33).

Le Secrétariat participera en tant que codonateur et contributeur à un projet parrainé par la Commission européenne sur la planification d'actions en faveur d'espèces européennes (projet EuroSAP. Coordonné par BirdLife International, le projet se déroulera de 2015 à 2018. Des ISSAPs pour trois espèces prioritaires de l'AEWA seront été rédigés (Pélican frisé et Macreuse brune) ou révisés (Érismature à tête blanche), au niveau de la voie de migration, et le projet produira en outre un Plan d'action multi-espèces de l'UE pour les échassiers nichant dans les prairies.

Des progrès limités ont été réalisés concernant les cas relevant de la Procédure d'évaluation de la mise en œuvre (IRP) en République arabe syrienne, au Monténégro et en Bulgarie, en raison soit d'une situation politique de plus en plus dégradée, soit d'un manque de réponse des autorités concernées. Une nouvelle IRP a été lancée, relative au reboisement à grande échelle de l'habitat de plaine où nichent les échassiers en Islande. La question a été soulevée dans le cadre du programme de l'AMBI et lors de la réunion de la Convention de Berne, en décembre 2014, et une mission conjointe de l'AEWA, de la Convention de Bern, de

la Convention de Ramsar et de la CFFA est en principe prévue pour l'année 2016, afin d'aider l'Islande à traiter cette question.

Concernant certaines études internationales à soumettre à la MOP6, le travail a également progressé. En raison du manque de ressources, un rapport a cependant dû être remis à plus tard.

La 6<sup>ème</sup> Édition du rapport sur l'état de conservation des oiseaux d'eau migrateurs de l'aire de répartition de l'Accord doit être examinée par la MOP6 (Document AEWA/MOP6). Le Secrétariat a été contraint de remettre à plus tard le *Rapport sur le réseau de sites pour les oiseaux d'eau de l'aire de répartition de l'Accord*, qui ne sera donc pas soumis à la MOP6. Une *Étude de la mise en œuvre des plans d'action internationaux par espèce et de gestion des espèces de l'AEWA* a été entreprise en interne, avec le réseau de coordinateurs des groupes internationaux des espèces de l'AEWA. Une mise à jour limitée de l'*Étude sur l'état des espèces d'oiseaux d'eau non indigènes* sera produite sur la base des rapports nationaux soumis à la MOP6, grâce à une contribution volontaire de la Suisse.

Pour la mise en œuvre de la Résolution 5.16 sur les lignes électriques adoptée par la MOP5, le Secrétariat PNUE/AEWA a facilité la discussion sur les options s'offrant pour établir un groupe de travail multipartite sur le secteur énergétique sous l'égide de la CMS. Celui-ci couvrirait la région d'Afrique-Eurasie et le Protocole d'Accord sur les rapaces de la CMS ainsi que d'autres AME, telles que la Convention de Berne. L'établissement du groupe de travail sur l'énergie a été approuvé par la COP11 de la CMS en novembre 2014 et des efforts sont déjà en cours pour le former.

Une étude et des lignes directrices sur l'impact du développement d'énergies renouvelables sur les espèces migratrices ont été commandées dans le cadre d'un projet commun de la CMS et de l'AEWA, de l'Agence internationale pour les énergies renouvelables (IRENA), et de BirdLife International. Le rapport et les lignes directrices afférentes traitent de toutes les espèces migratrices et de toutes les sources d'énergie renouvelable. Le rapport et les lignes directrices ont été présentés à la COP11 de la CMS en 2014, et seront soumis à la MOP6 pour examen (Documents AEWA/MOP6.37 et AEWA/MOP6.38). La mise en œuvre des résolutions relevant de la CMS et de l'AEWA reviendra au groupe de travail sur l'énergie, lorsqu'il aura été convoqué. Comme déjà mentionné ci-dessus, la campagne de la JMOM de cette année a également repris cette question.

En outre, le Secrétariat PNUE/AEWA a participé à la relance du *Groupe de spécialistes sur le prélèvement des oiseaux d'eau de Wetlands International* (Waterbird Harvest Specialist Group -WHSG, dont une réunion a eu lieu le 28 août 2013 lors d'une session spéciale sur la gestion des oiseaux d'eau, organisée lors du 31<sup>ème</sup> Congrès de l'Union internationale des biologistes du gibier (Bruxelles, Belgique, 27-29 août 2013). Parmi les sujets traités, on citera l'aide à l'élaboration de termes de référence pour le nouveau WHSG et le concept général du groupe.

Réactiver le groupe vient en réponse - en partie - à une augmentation des activités liées à la gestion durable des oiseaux d'eau dans la région de l'AEWA. L'objectif du groupe sera notamment de promouvoir les connaissances basées sur la science et d'agir en tant que conseiller scientifique pour des processus nationaux et internationaux dans le cadre desquels le prélèvement pose problème pour la conservation ou la gestion des espèces d'oiseaux d'eau et des populations d'espèces. Membre du conseil du WHSG, le Secrétariat PNUE/AEWA a jusqu'à présent participé aux deux réunions du conseil.

Le Secrétariat PNUE/AEWA continue de contribuer au *Partenariat de surveillance des oiseaux d'eau* hébergé par Wetlands International, qui a été établi pour répondre à l'appel de la Résolution 3.6 (MOP3, 2005). Le Secrétariat, en particulier, assiste aux réunions du groupe stratégique et politique du Partenariat.

Un nouveau projet sur l'adaptation au changement climatique, qui sera coordonné par Wetlands International, a été approuvé par le principal donateur (l'Initiative internationale pour le climat du gouvernement allemand) et le Secrétariat y participera en tant que codonateur et contributeur. Intitulé « *Réseau de sites résistant au climat le long de la voie de migration d'Afrique-Eurasie* », le projet a vu son concept évoluer en fonction de l'agenda de l'AEWA sur le changement climatique et des mandats découlant de la MOP. Il comportera des évaluations de sites, deux projets pilotes au Mali et en Éthiopie, la production de lignes directrices et la formation de praticiens dans des pays d'Afrique. Le projet démarrera en 2015 et se poursuivra jusqu'à la fin 2019.

Le Secrétariat est également membre du *Groupe de travail du Conseil scientifique de la CMS sur l’empoisonnement des oiseaux*. Le Secrétariat a notamment pris l’initiative de la question du saturnisme. En outre, le Secrétariat PNUE/AEWA a participé au processus de la Convention de Berne sur l’abattage illégal des oiseaux.

Dans ce contexte, le Secrétariat PNUE/AEWA a avancé l’idée d’un groupe de travail intergouvernemental pour éradiquer l’abattage illégal, le piégeage et l’utilisation non durable des oiseaux dans la région pan-méditerranéenne. Toutes ces questions communes à la CMS et à l’AEWA ont été examinées au cours de la COP11 de la CMS et des résolutions ont été adoptées (Documents AEWA/MOP Inf.6.4 and MOP Inf. 6.5).

Le Secrétariat PNUE/AEWA, en étroite collaboration avec le Secrétariat PNUE/CMS et l’Unité de coordination du MdE Rapaces, a participé à l’organisation et au fonctionnement d’un atelier sous-régional pour l’Afrique australe sur la prévention de l’empoisonnement des oiseaux migrateurs. Cet atelier a été généreusement accueilli par le Gouvernement sud-africain et s’est tenu au Cap le 24 août 2015, immédiatement avant la réunion préparatoire africaine pour la MOP6 de l’AEWA. Il a rassemblé des points focaux nationaux de l’AEWA, de la CMS et du MdE Rapaces, ainsi que des représentants du Ministère de l’agriculture et d’autres experts de dix pays de l’Afrique australe (Angola, Botswana, Madagascar, Île Maurice, Mozambique, Namibie, Seychelles, Afrique du Sud, Swaziland et Zimbabwe), et donnera lieu à un Plan d’action sous-régional sur la mise en œuvre des recommandations des lignes directrices de la CMS sur la prévention des risques d’empoisonnement des oiseaux migrateurs.

### **Coordination et mise en œuvre du Plan d’action international pour l’Oie naine**

La coordination du groupe de travail international de l’AEWA sur l’Oie naine continue d’être facilitée par l’Administrateur associé de programme de l’AEWA pour l’aide aux plans d’action par espèce basée au Secrétariat PNUE/AEWA. Le Secrétariat est partenaire de l’actuel projet EU LIFE+ pour l’Oie naine, dirigé par BirdLife Grèce. Les principaux résultats du projet incluent l’adoption d’un programme de surveillance commun pour l’espèce, ainsi que la décision d’établir un réseau de sites critiques.

La révision du Plan d’action international de l’AEWA pour l’Oie naine devrait être adoptée lors de la MOP6, en novembre 2015. Cette révision comprendra une vaste mise à jour du cadre du plan d’action. Toutefois, en raison de différences de positions de divers États de l’aire de répartition, dont le rapprochement n’a pas été possible, le Comité permanent a décidé que l’avant-projet de document révisé ne serait pas soumis à la MOP6 pour adoption.

Des projets supplémentaires facilités par le Secrétariat dans le cadre du groupe de travail prévoient des missions de surveillance ainsi que des projets pour réduire l’impact de l’abattage illégal au Kazakhstan, en Azerbaïdjan, dans la Fédération russe et la République islamique d’Iran. Les fonds nécessaires à ces projets ont été fournis par l’Agence norvégienne de l’environnement et le Ministère finlandais de l’Environnement.

### **L’Initiative africaine de l’AEWA**

Des efforts ont été réalisés par le Secrétariat PNUE/AEWA en vue de faire progresser la mise en œuvre de l’Accord dans la région d’Afrique, notamment en ce qui concerne l’application de la Résolution 5.9 sur la mise en œuvre de l’Initiative africaine et de son Plan d’action de l’AEWA pour l’Afrique. De plus amples détails sont fournis dans le rapport sur la mise en œuvre de l’Initiative africaine, soumis à la réunion en tant que document AEWA/MOP 6.11.

### **Publications**

Les textes suivants ont été publiés dans le cadre des Séries techniques de l’AEWA :

- Série technique n° 33 : Rapport actualisé sur l’utilisation de munitions non toxiques pour la chasse dans les zones humides°;
- Série technique n° 43 : Plan d’action international pour la conservation de l’Aigrette vineuse ;
- Série technique n° 44 : Plan d’action international pour la conservation de la population d’Europe du Nord-Ouest du Cygne de Bewick ;

- Série technique n° 45 : Plan d'action international pour la conservation de l'Oie rieuse du Groenland ;
- Série technique n° 47 : Plan d'action international pour le Vanneau sociable°;
- Série technique n° 48 : Plan de gestion international pour la population du Svalbard de l'Oie à bec court°;
- Série technique n° 49 : Lignes directrices pour le transfert des oiseaux d'eau à des fins de conservation°: complément aux lignes directrices de l'UICN ;
- Série technique n° 50 : Lignes directrices sur la façon d'éviter ou d'atténuer l'impact des lignes électriques sur les oiseaux migrateurs – Anglais/Français, et°;
- Série technique n° 51 : Plan d'action international pour la conservation du Bec-en-sabot du Nil.

Le [Plan d'action pour prendre en main le piégeage des oiseaux](#) le long du littoral méditerranéen d'Egypte et de Libye a également été produit.

## 5. RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

À titre de suivi de la cible complémentaire 5.1 du Plan d'action de l'AEWA pour l'Afrique, le Secrétariat PNUE/AEWA a organisé une réunion préparatoire africaine de la 6<sup>ème</sup> session de la Réunion des Parties à l'AEWA (pré-MOP6). La réunion pré-MOP africaine de l'AEWA, généreusement accueillie par le Gouvernement sud-africain du 25 au 27 août 2015, a regroupé les points focaux nationaux de l'AEWA ou leurs représentants issus de 32 sur les 35 Parties contractantes africaines.

Cette réunion a été une excellente occasion de délibérer sur des questions majeures pertinentes pour la région qui seront à l'ordre du jour de la MOP6 de l'AEWA. Elle leur a également permis de négocier des postes régionaux communs à présenter à la MOP. De plus amples détails sur la réunion pré-MOP africaine de l'AEWA sont fournis dans le document AEWA/MOP 6.11. La réunion pré-MOP6 africaine de l'AEWA a été organisée consécutivement à un atelier conjoint CMS/AEWA/MdE Rapaces destiné à la sous-région d'Afrique australe et portant sur la mise en œuvre de la Résolution 11.5 de la CMS sur la prévention de l'empoisonnement des oiseaux migrateurs. L'organisation de cette réunion et de cet atelier a été rendue possible grâce à des fonds assurés dans le cadre du projet conjoint AEWA/CMS de renforcement des capacités, soutenu par la Commission européenne (de plus amples détails sur ce projet sont donnés au paragraphe 5 ci-dessous) ainsi qu'à un cofinancement du Gouvernement sud-africain.

En partenariat avec EuroNatur – une ONG basée en Allemagne, qui fournira une aide financière et logistique - un atelier de formation sera organisé pour les points focaux nationaux administratifs et techniques des Parties à l'AEWA de la voie de migration de l'Adriatique (Albanie, Croatie, Monténégro, Slovénie et l'ex-République yougoslave de Macédoine). L'événement est prévu du 5 au 9 octobre 2015 et son format suivra celui de la réunion pré-MOP pour les Parties africaines. En outre, si les Parties l'acceptent, EuroNatur offrira du personnel à temps partiel pour aider les points focaux nationaux dans chaque pays à coordonner la mise en œuvre de l'Accord.

## 6. DÉVELOPPEMENT DE PROJETS

### **Projet intitulé « Mise en œuvre effective de la CMS, de l'AEWA et des instruments de la Famille CMS dans différentes régions et différentes langues, au moyen d'un renforcement des capacités »**

Répondant au besoin d'améliorer la capacité des institutions responsables de la mise en œuvre de la CMS et de l'AEWA (comme prévu par le Plan stratégique 2012-2014 de la CMS, le Plan de travail de la COP10 de la CMS sur le renforcement de la capacité pour 2012-2014, le Plan d'action de l'AEWA et le Plan stratégique 2009-2017 de l'AEWA), les Secrétariats PNUE/CMS et PNUE/AEWA ont élaboré et soumis une proposition de projet pour laquelle le versement d'une dotation de 500 000 € a été approuvé sous l'égide de l'Accord stratégique de coopération (SCA) du Programme thématique pour l'environnement et la gestion durable des ressources naturelles, dont l'énergie (ENRTP) entre la Commission européenne - DG

Environnement et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE). Les fonds destinés à la proposition initiale ont été approuvés en décembre 2011.

Les Secrétariats PNUE/AEWA et PNUE/CMS ont élaboré plus avant une proposition pour certaines activités complémentaires devant être mises en œuvre, intitulée « Renforcement des capacités liées aux Accords multilatéraux environnementaux dans les pays ACP<sup>1</sup> (ACP/AME 2)<sup>o</sup> ». En août 2014, le versement de 50 000 € supplémentaires a été approuvé, afin de cofinancer la mise en œuvre de la réunion préparatoire africaine pour la MOP6 de l'AEWA, dans le cadre de la deuxième phase de ce projet.

Le projet ENRTP relatif au renforcement des capacités se concentre sur la région d'Afrique et a pour objectif de renforcer la capacité institutionnelle en vue de la mise en œuvre de la CMS, de l'AEWA et d'autres instruments de la CMS. Les Secrétariats PNUE/CMS et PNUE/AEWA sont en train de l'appliquer. Les activités exécutées au cours de l'actuelle période de rapport et ayant contribué à la mise en œuvre de l'AEWA sont notamment:

- l'amélioration des connaissances sur l'approche de la conservation des oiseaux d'eau et des zones humides fondée sur la voie de migration ainsi que le renforcement des capacités de formation au niveau national en Afrique, par le biais de deux cours de formation des formateurs (FdF) se servant de l'outil de formation voie de migration WOW et d'autres outils de formation existants tels que le module de formation de l'ONCFS sur l'étude et la surveillance des oiseaux d'eau en Afrique sub-saharienne, et la méthodologie de surveillance des ZICO de BirdLife International. Ces FdF ciblaient les pays anglophones d'Afrique australe et de l'Est, ainsi que les pays lusophones d'Afrique. Des informations complémentaires figurent dans le document AEWA/MOP 6.11.
- l'amélioration des capacités pour la participation de la région africaine à la MOP6 de l'AEWA par le biais de l'organisation des réunions pré-MOP africaines de l'AEWA. De plus amples détails sont également fournis dans le document AEWA/MOP 6.11.

## 7. AUTRES ACTIVITÉS ET RÉSULTATS

### Développements politiques

Certains développements politiques pouvant avoir un effet significatif pour l'avenir de l'Accord, ont également eu lieu dans la région de l'AEWA :

#### Groupe de travail sur les oiseaux terrestres migrateurs dans la région d'Afrique-Eurasie

Le groupe de travail a été établi sous l'égide du Conseil scientifique de la CMS, avec pour objet de diriger la production et la mise en œuvre consécutive d'un Plan d'action pour « Améliorer l'état de conservation des oiseaux terrestres migrateurs dans la région d'Afrique-Eurasie ». Le Secrétariat PNUE/AEWA est représenté dans ce groupe de travail par l'Administrateur technique. Les Secrétariats PNUE/CMS et PNUE/AEWA ont également étroitement participé à l'organisation de l'atelier *Améliorer l'état de conservation des oiseaux terrestres migrateurs dans la région d'Afrique-Eurasie*, qui s'est tenu à Accra, Ghana, du 31 août au 2 septembre 2012, consécutivement à la 11<sup>ème</sup> réunion du Comité technique de l'AEWA. Le Plan d'action pour les oiseaux terrestres élaboré par le groupe de travail a été adopté par la COP11 de la CMS.

#### Plan Stratégique 2015-2023 pour les espèces migratrices

Le Secrétariat PNUE/AEWA a suivi de près les évolutions dans le cadre du Plan stratégique 2015-2023 de la CMS pour les espèces migratrices. Ainsi, il a participé à titre d'observateur à la 1<sup>ère</sup> réunion du groupe de travail sur le Plan stratégique (Bonn, 5-6 novembre 2012) et a fourni des commentaires aux révisions et versions intermédiaires du Plan stratégique (cf. StC Inf 10.5 pour le Plan stratégique approuvé par la COP11 de la CMS).

#### Plateforme intergouvernementale politique et scientifique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES)

Le Secrétariat PNUE/AEWA a suivi le processus d'établissement et de mise en fonctionnement de l'IPBES. Ayant obtenu le statut d'observateur à la réunion plénière de l'IPBES, le Secrétariat a assisté à sa première réunion (IPBES-1), qui s'est tenu à Bonn, Allemagne, du 21 au 26 janvier 2013.

---

<sup>1</sup> Afrique, Caraïbes et Pacifique

Suite à l'IPBES-1, le Secrétariat intérimaire a appelé à la présentation de demandes à l'IPBES, sur des questions scientifiques et techniques requérant l'attention de la plateforme. En réponse à cet appel à soumissions, le Secrétariat PNUE/AEWA a collaboré avec le Secrétariat PNUE/CMS et les secrétariats d'autres Accords sous la CMS, afin de rédiger des propositions d'évaluations scientifiques dont la plateforme devait examiner l'inclusion éventuelle à son programme de travail (notamment une évaluation de l'économie des services écosystémiques fournis par les espèces migratrices), mais ces propositions n'ont pas été acceptées.

Le Secrétariat a assisté à la troisième réunion plénière (IPBES-3) qui s'est tenue à Bonn du 12 au 17 janvier 2015, et a remis une déclaration commune au nom de la Famille CMS (voir <http://www.unep-aewa.org/en/node/2759>). Ceci offre un fort potentiel, pour les AME, au niveau de l'utilisation des évaluations régionales et thématiques. Le Secrétariat PNUE/CMS représente l'AEWA dans d'autres organes de la plateforme.

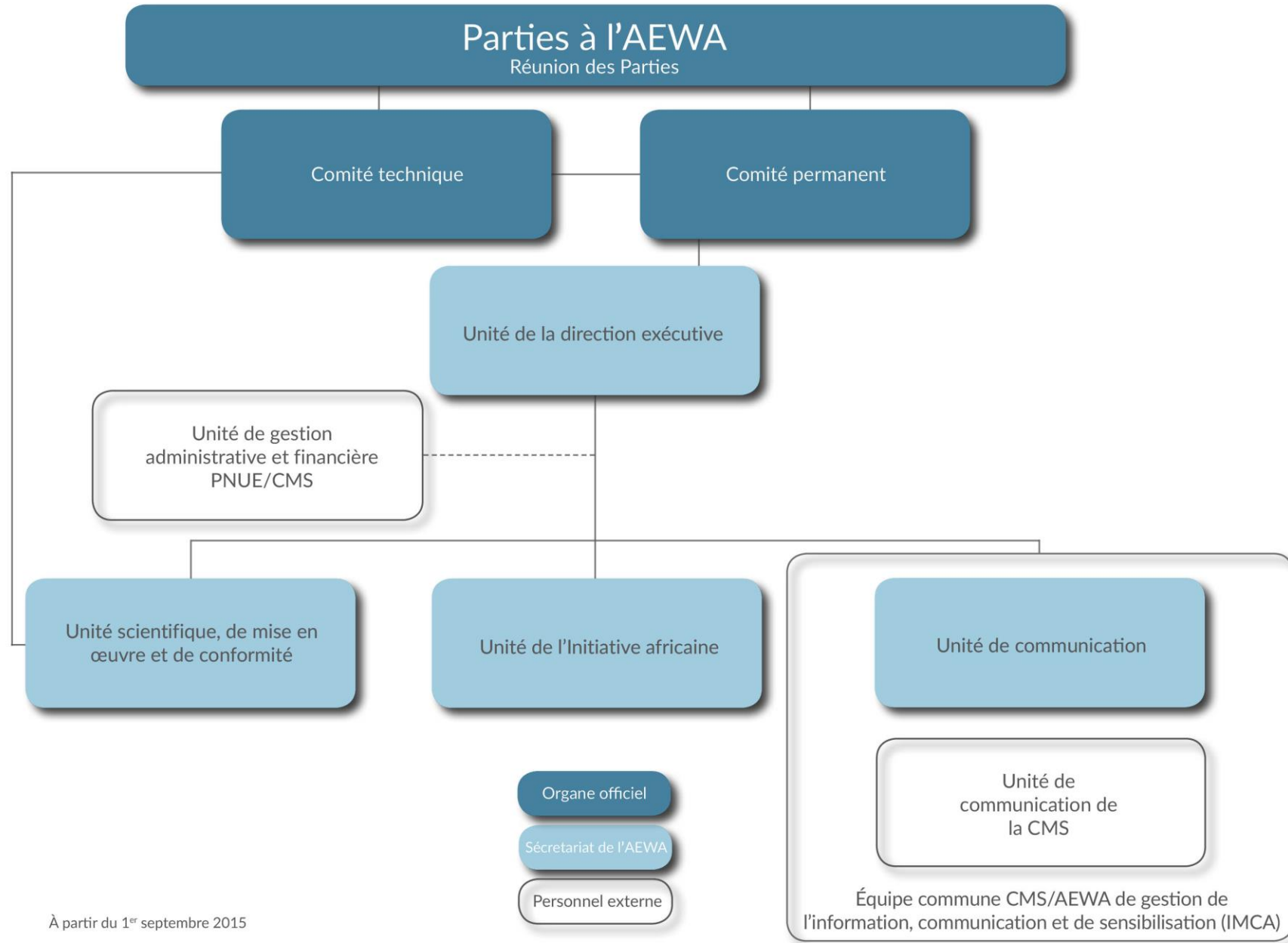
#### *Synergies entre les conventions liées à la biodiversité*

Le projet du PNUE « *Améliorer l'efficacité des conventions liées à la biodiversité et la coopération entre elles, et explorer les autres synergies potentielles* » vise à examiner le mandat fourni en 2012 par le Conseil d'administration du PNUE pour entreprendre « *des activités pour améliorer l'efficacité des accords environnementaux multilatéraux et la coopération entre ces derniers, en tenant compte de l'autorité décisionnelle autonome des conférences des Parties* » et « *explorer les autres synergies potentielles dans les fonctions administratives des secrétariats des accords environnementaux multilatéraux administrés par le Programme des Nations Unies pour l'environnement, et fournir des conseils sur ces synergies potentielles aux organismes directeurs de ces accords environnementaux multilatéraux* ».

Ce projet peut aussi aider les États à traiter des décisions sur les questions afférentes prises par les conférences et réunions des Parties des AME liées à la biodiversité. Le projet explorera les options pour d'autres synergies potentielles à tous les niveaux des principales AME liées à la biodiversité, en vue d'identifier les options permettant d'apporter des améliorations supplémentaires au niveau de la mise en œuvre efficace des AME, par le biais d'une collaboration renforcée. Le dernier résultat de ce projet sera un volet de recommandations que le Directeur exécutif du PNUE devra présenter à la deuxième session de l'Assemblée environnementale des Nations Unies (UNEA) en 2016, répondant directement à la décision du Conseil d'administration du PNUE susmentionnée.

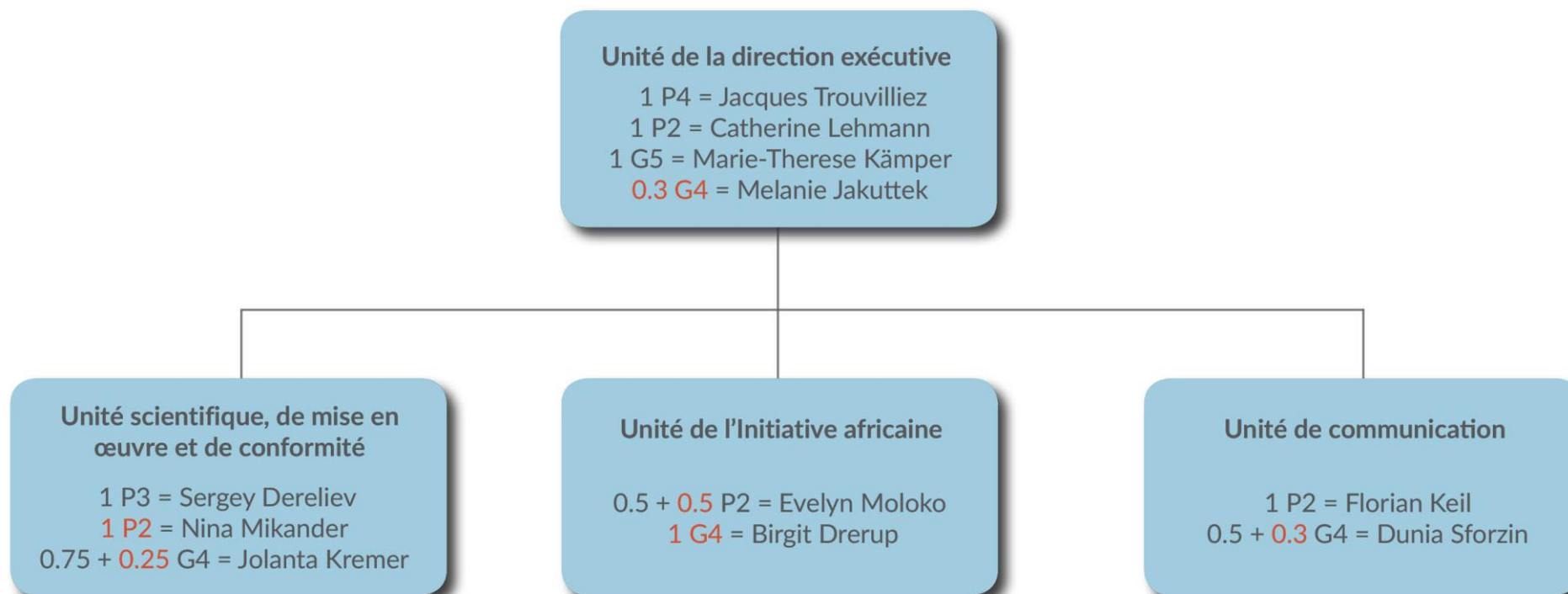
Une première réunion a été organisée à Interlaken, Suisse, du 26 au 28 août 2014, et le Secrétaire exécutif de l'AEWA y a participé au nom du Secrétaire exécutif de la CMS. Sur la base des résultats de cette réunion d'experts, un document ébauchant les options éventuelles de collaboration et de coordination au niveau mondial entre les AME liées à la biodiversité a fourni une base de discussion lors d'une deuxième réunion d'experts, qui s'est tenue en Suisse du 13 au 15 mai 2015. Le Secrétaire exécutif de l'AEWA a souligné l'importance des synergies au niveau national, en utilisant la Stratégie et le Plan d'action national pour la biodiversité, élaborés sous l'égide de la Convention sur la Diversité Biologique pour promouvoir ces synergies. L'AEWA et la CMS ont également donné des exemples de leur collaboration et de leur programme de travail commun avec d'autres AME.

ANNEXE I – Secrétariat PNUE/AEWA: Structure organisationnelle





Secrétariat PNUE/AEWA : Composition du personnel



P = Personnel de la catégorie des administrateurs  
G = Personnel de la catégorie des services généraux

Figures en noir = Positions à temps plein ou partiel financées par des fonds provenant du budget principal  
Figures en rouge = Positions ou extensions dépendantes de contributions volontaires ou d'économies

À partir du 1<sup>er</sup> septembre 2015